

9.2 Personnels et équipements de santé

Au 1^{er} janvier 2019, le répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) dénombre 226 900 médecins en activité en France, qu'ils exercent une activité régulière, en cumulant emploi et retraite, ou qu'ils effectuent des remplacements. Parmi eux, on compte 102 200 médecins généralistes (45 % de l'ensemble) et 124 700 spécialistes hors médecine générale (55 %). La psychiatrie, l'anesthésie-réanimation et le radiodiagnostic et l'imagerie médicale regroupent les effectifs les plus importants (29 % des spécialistes hors médecine générale). Plus de la moitié des médecins (57 %) sont des libéraux (50 % des spécialistes et 66 % des généralistes) : 45 % travaillent exclusivement en libéral et 12 % ont fait le choix d'un exercice « mixte » (ils cumulent des activités salariée et libérale). Les autres, c'est-à-dire 43 % des médecins, exercent tout ou partie de leur activité à l'hôpital.

Dans le même temps, la densité médicale se maintient à 339 médecins pour 100 000 habitants. Près d'un médecin sur deux est une femme, mais moins d'un chirurgien sur trois. La pédiatrie, comme l'endocrinologie, la gynécologie médicale ou la dermatologie, sont des spécialités très féminisées avec 70 % ou plus de femmes.

Au 1^{er} janvier 2019, le répertoire Adéli (Automatisation des listes) recense 722 600 infirmiers en activité en France. C'est la première profession de santé en termes d'effectifs, devant celle de médecins. La profession est largement féminisée : près de neuf infirmiers

sur dix sont des femmes (87 %). Les infirmiers, comme les ergothérapeutes, ou encore les psychomotriciens exercent essentiellement leur profession en tant que salarié, dans les hôpitaux ou d'autres structures de santé (respectivement 82 %, 87 % et 76 %).

Fin 2018, le secteur hospitalier français est constitué de 3 036 structures disposant de **capacités d'accueil en hospitalisation complète ou partielle**. Ces structures peuvent être de tailles et de natures très différentes. Parmi les 1 356 **établissements de santé** du secteur public, quatre types d'établissements coexistent : 178 sites de centres hospitaliers régionaux (CHR), 943 centres hospitaliers, 95 centres spécialisés en psychiatrie et enfin 140 autres établissements correspondant majoritairement à des établissements de soins de longue durée. Les structures hospitalières privées se composent de 999 cliniques privées à but lucratif et de 681 établissements privés à but non lucratif. En 2018, le nombre total de structures répertoriées continue de diminuer. Les capacités d'accueil de ces 3 036 établissements de santé se partagent entre hospitalisation complète (396 000 lits) ou à temps partiel (77 000 places). Reflet du développement de l'hospitalisation partielle à l'œuvre depuis plusieurs années, le **nombre de lits** continue de reculer en 2018 (-1,0 %), tandis que le **nombre de places** reste dynamique (+2,4 %). Il s'agit de résultats provisoires de la **statistique annuelle des établissements de santé (SAE) 2018**. ■

Définitions

Établissements de santé : personnes morales de droit public ou privé qui assurent le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes. Les établissements de santé mènent aussi des actions de prévention et d'éducation de la santé. Les établissements publics, soumis au contrôle de l'État, sont des personnes morales de droit public dotées de l'autonomie administrative et financière. Ils sont dotés d'un conseil de surveillance et dirigés par un directeur assisté d'un directoire. Les établissements privés sont à but lucratif ou non lucratif. Pour les établissements à but lucratif, plusieurs personnes morales peuvent coexister. Les établissements privés à but non lucratif peuvent être qualifiés d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) dès lors qu'ils assurent le service public hospitalier.

Capacité d'accueil des établissements de santé, hospitalisation complète, hospitalisation partielle, médecin mixte, nombre de lits, nombre de places, omnipraticien, statistique annuelle des établissements de santé (SAE) : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « En 2018, le nombre de places en hospitalisation à temps partiel progresse à un rythme soutenu – Premiers résultats de la statistique annuelle des établissements de santé 2018 », *Études et Résultats* n° 1130, Drees, octobre 2019.
- « Les établissements de santé », *Panoramas de la Drees santé*, Drees, édition 2019.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Médecins suivant le statut et la spécialité en 2019

Au 1 ^{er} janvier	Nombre de médecins	Part des femmes en %	Médecins libéraux et mixtes en %
Omnipraticiens	102 169	47,6	66,1
Spécialistes	124 690	45,7	49,6
Spécialités médicales	71 760	48,0	49,2
dont : anesthésiologie réanimation	11 524	36,9	39,8
pédiatrie	8 270	70,4	37,8
radiolog. et imag. médicale	8 938	36,0	74,4
Spécialités chirurgicales	27 646	30,4	68,1
dont : gynécologie obstétrique	5 215	52,6	59,5
ophtalmologie	5 882	44,2	85,7
Biologie médicale	3 053	52,3	39,7
Psychiatrie	15 421	51,9	41,8
Santé publ. et médecine du travail	6 810	66,7	1,2
Total des médecins	226 859	46,6	57,0

Champ : ensemble des professionnels de santé actifs au 1^{er} janvier.
Source : Drees, RPPS.

Professions de santé

Au 1 ^{er} janvier	Effectifs			
	2016	2017	2018	2019
Infirmiers	660 611	681 459	700 988	722 572
Médecins	223 571	224 875	226 219	226 859
Pharmaciens	74 489	74 399	73 818	73 782
Chirurgiens-dentistes	41 788	42 197	42 348	42 525
Opticiens-lunetiers	34 370	35 718	37 145	38 506
Manipulateurs ERM	34 498	35 525	36 467	37 428
Orthophonistes	24 466	25 467	25 607	26 336
Sages-femmes	22 312	22 787	22 812	22 941
Psychomotriciens	11 074	11 890	12 770	13 600
Ergothérapeutes	10 417	11 216	11 971	12 765
Orthoptistes	4 409	4 643	4 876	5 185
Audioprothésistes	3 264	3 440	3 632	3 875

Champ : ensemble des professionnels de santé actifs au 1^{er} janvier.
Source : Drees, RPPS, Répertoire Adeli.

Établissements de santé au 31 décembre 2018

Au 31 décembre	Nombre d'entités ¹	Nombre de lits	Nombre de places
Secteur public¹	1 356	243 326	42 798
Centres hospitaliers régionaux (CHR/CHU)	178	70 452	10 591
Centres hospitaliers (CH) dont anciens hôpitaux locaux	943	140 758	17 591
Centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie	95	23 199	14 164
Autres établissements publics	140	8 917	452
Établissements privés à but non lucratif	681	56 274	14 295
Centres de lutte contre le cancer (CLCC)	22	2 772	718
Autres établissements privés à but non lucratif	659	53 502	13 577
Secteur privé (établissements)	999	96 093	20 198
Établissements de soins de suite et de réadaptation	348	29 564	4 002
Établissements de soins de courte durée ²	491	52 206	14 256
Établissements de lutte contre les maladies mentales	151	13 925	1 881
Établissements de soins de longue durée	7	333	0
Autres établissements privés	2	65	59
Total	3 036	395 693	77 291

1. Pour le secteur public comme pour le privé, chaque entité géographique est comptabilisée. Pour une entité juridique multi-sites comme l'AP-HP, on compte autant d'entités que de sites. 2. Y c. établissements pluridisciplinaires.
Champ : y c. service de santé des armées.
Source : Drees, enquête SAE 2018, données provisoires.

Personnels non médicaux salariés et sages-femmes dans les établissements de santé en 2017

	Publics	Privés		Total
		à but non lucratif	à but lucratif	
Personnels administratifs	102,9	23,1	21,9	147,9
Personnels soignants	564,6	97,2	116,5	778,4
Sages-femmes	12,8	1,3	2,6	16,7
Pers. d'encad. du pers. soignant	17,9	3,9	3,4	25,2
Infirmiers ¹	249,3	40,9	52,5	342,6
Aides-soignants	185,6	27,2	32,5	245,2
Agents de services hospitaliers et autres pers. des serv. médicaux	66,7	13,4	19,1	99,2
Rééducateurs	18,9	7,7	4,9	31,5
Psychologues	13,4	3,0	1,5	18,0
Pers. éducatifs et sociaux	13,4	4,3	1,5	19,2
Pers. médico-techniques	44,6	7,5	5,0	57,1
Personnels techniques	99,4	10,5	7,4	117,3
Total	824,9	142,7	152,2	1 119,8

1. Y c. les infirmiers avec spécialisation et en secteur psychiatrique.
Champ : y c. service de santé des armées, non compris les élèves.
Note : équivalent temps plein (ETPT) moyen annuel rémunéré.
Source : Drees, enquête SAE 2017.

Lits installés en hospitalisation complète

Au 31 décembre	1998	2003	2016	2017	2018 (p)
Secteur public	313 315	308 013	250 104	246 395	243 326
Secteur privé	175 395	160 405	154 144	153 470	152 367
Total	488 710	468 418	404 248	399 865	395 693

Champ : France métropolitaine pour 1998, France hors Mayotte pour 2003 et y c. Mayotte à partir de 2011 ; y c. service de santé des armées à partir de 2003.
Source : Drees, enquêtes SAE 1998 à 2018.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales

Au 31 décembre	2000	2005	2017	2018
Pharmacies	22 698	22 610	21 192	20 966
Laboratoires	4 084	3 876	3 721	3 741

Champ : France métropolitaine.
Sources : Cnam ; Ordre national des pharmaciens.

Médecins, infirmiers et lits d'hôpital dans quelques pays du monde

	densité pour 1 000 habitants					
	Médecins		Infirmiers		Lits d'hôpital	
	2000	2017	2000	2017	2000	2017
Allemagne	3,3	4,2	10,0	12,9	9,1	8,0
Australie ¹	2,5	(e) 3,7	10,1	(e) 11,7	4,0	3,8
Autriche ²	3,9	5,2	5,6	6,9	8,0	7,4
Canada ^{3,4}	2,1	2,7	8,5	10,0	3,8	2,5
Corée	1,3	2,3	3,0	6,9	4,7	12,3
Espagne	3,1	3,9	3,5	5,7	3,7	(p) 3,0
Estonie	3,1	3,5	5,8	6,2	7,0	4,7
États-Unis ⁵	2,3	2,6	10,2	11,7	3,5	2,8
Finlande ⁶	2,5	(e) 3,2	10,7	14,3	7,5	3,3
France^{4,5}	3,3	3,4	6,7	10,5	8,0	6,0
Hongrie	2,7	3,3	5,3	6,5	8,2	7,0
Mexique	1,6	2,4	2,2	2,9	1,8	1,4
Rép. Tchèque ⁷	3,4	3,7	7,6	8,1	7,8	6,6
Slovaquie ^{4,5}	2,4	3,4	7,4	5,7	7,9	5,8
Slovénie	2,2	3,1	6,9	9,9	5,4	4,5
Turquie ^{4,5,8}	1,3	1,9	1,1	2,1	2,5	2,8

1. Données 2016 pour les lits d'hôpital en Australie et aux États-Unis.
2. Données incluent uniquement les infirmiers travaillant dans les hôpitaux en Autriche. 3. Données 2003 pour les infirmiers au Canada.
4. Y c. médecins travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.). 5. Y c. infirmiers travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.). 6. Données 2014 pour les médecins et infirmiers. 7. Données 2013 pour les médecins. 8. Données 2002 pour les lits d'hôpital en Turquie.
Note : médecins et infirmiers en exercice (pratiquant directement des soins aux patients) sauf précision contraire.
Source : OCDE (extraction au 6 août 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard